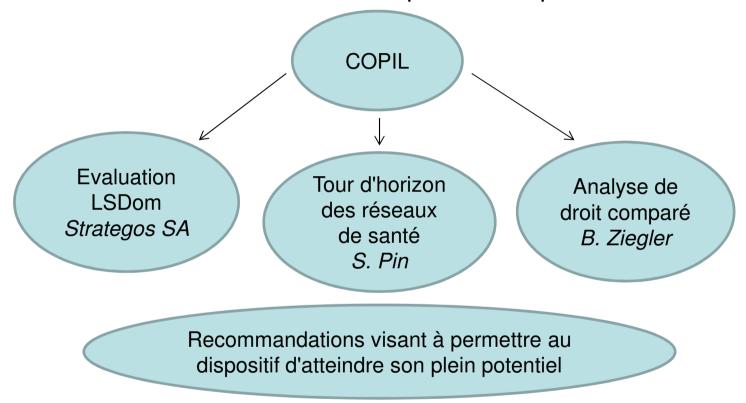
#### **Sabrina Cavallero**

Directrice service de la planification et du réseau de soins



#### LSDom : entrée en vigueur le 1er février 2010

L'article 25 prévoit une évaluation des effets de la LSDom par une instance extérieure et indépendante après 5 ans



→ Révision de la LSDom en cours, présentation pour consultation courant 2017



## Transfert des EMS de la DGAS à la DGS au 1<sup>er</sup> janvier 2017

- Depuis 2008, ce secteur était rattaché à la DGAS, dans le but d'élaborer la nouvelle loi LGEPA et de renforcer la gestion financière des EMS
- Au vu de l'évolution démographique et du vieillissement de la population, il convient désormais de décliner la politique publique en faveur des personnes âgées dans la logique du réseau de soins
- Ceci permettra de faciliter le travail des différents acteurs en les fédérant autour d'un seul interlocuteur étatique, en développant notamment des synergies entre les EMS et les structures intermédiaires
- La DGS se réjouit de relever ce nouveau défi et souhaite d'ores et déjà la plus chaleureuse bienvenue à Mesdames Rachel Rizzotto et Diane Blanc-Giacobino



#### Planification sanitaire 2016-2019

- Le rapport de planification sanitaire du canton de Genève 2016-2019 a été présenté le 4 mars 2016
- Il représente une photographie complète de l'évolution des besoins de la population genevoise, et fixe le cadre à l'intérieur duquel les choix de financement devront être effectués
- Actuellement et jusqu'au début 2017, ce rapport est examiné par la Commission de la santé du Grand Conseil, qui auditionne les diverses parties prenantes concernées
- Dès le 1<sup>er</sup> décembre 2016, nous accueillerons Monsieur Nicolas Müller, nouveau chef du secteur planification et économie de la santé
- Sincères remerciements à Monsieur Jérôme Perucchi pour avoir assuré l'intérim de cette fonction exigeante depuis une année



#### Véronique Petoud

Cheffe de secteur réseau de soins



#### **Journée Proches Aidants 2016**

En 2016, la Journée Proches Aidants s'est déclinée sur 3 jours





www.journee-proches-aidants.ch





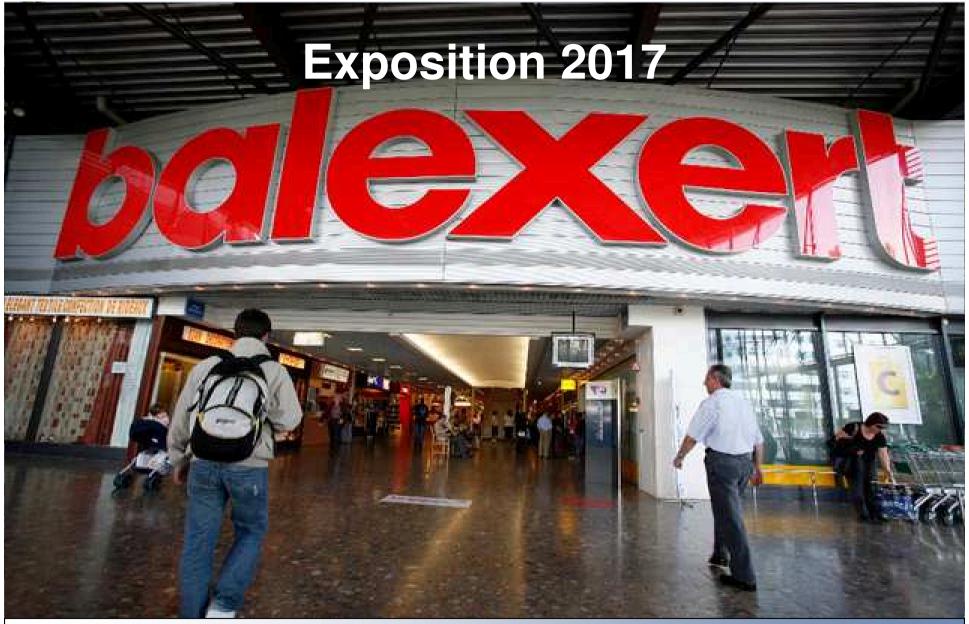














#### Unité d'accueil temporaire et de répit (UATR)

Structures intermédiaires s'inscrivent dans la politique de maintien à domicile (articles 29 et 30 du RSDom)

38 lits UATR gérés par imad (Les Jumelles et Villereuse)

2016 2 lits à l'EMS Bon-Séjour

1 lit à l'EMS Val Fleuri

Perspectives 15 lits UATR supplémentaires en EMS...

En projet: création de 1 à 2 lits au Foyer Saint-Paul

Création de 1 lit à l'EMS Domaine de la Louvière

Perspectives Ouverture de 6 lits UATR (dédiés troubles cognitifs)

dans le cadre d'un projet innovant aux Adrets



2017

#### Foyers de jour et jour/nuit

Les foyers s'inscrivent dans la politique de maintien à domicile (articles 27 et 28 du RSDom)

Ouverture d'un 6ème jour

Février 2016 - le **Relais Dumas** 

Février 2017 - Pavillon Butini

Déménagement

Courant 2018 - **Foyer Caroubier** → Vigne Rouge synergies avec IEPA (48 logements) exploité par imad

Création de nouveaux foyers

Perspectives 2020

Foyer Bourdonnette exploité par Pro Senectute synergies avec IEPA (167 logements) exploité par imad

Projet nouveau foyer exploité par le EMS Résidence de Saconnay



#### **Plans Cantonaux**

3 plans cantonaux à différents stades d'avancement

Alzheimer

Soins palliatifs

Proches aidants

En 2017, entrée en fonction d'un conseiller scientifique en charge de leur suivi



## Immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)

Nom IEPA	Commune	2017	2018	2019	2020
Avully	Avully				30
Chambésy	Chambésy			25	
Les Vignes Rouges	Carouge		48		
La Plaine	Dardagny	23			
De Saconnay	Grand-Saconnex		50		
Place Carantec	Grand-Saconnex				50
Les Vergers - B1	Meyrin		10		
Les Vergers - B13	Meyrin	11			
Les Vergers - C3	Meyrin	22			
Les Marbriers	Petit-Lancy		83		
Niederhauser	Puplinge		23		
Les Hutins	Puplinge			36	
Satigny	Satigny	10			
Clair Val	Thônex	40			
Bourdonnette - phase 1	Vernier			120	
Bourdonnette - phase 2	Vernier				47
14 route de Meyrin	Ville de Genève			43	
16 route de Meyrin	Ville de Genève	91			
Franchises 2	Ville de Genève		64		
Total des logements		197	278	224	127

Liste prévisionnelle et non exhaustive

D'autres projets IEPA sont en cours d'autorisation à la Direction générale de la santé

Toutes ces réalisations sont soumises à autorisation, des décalages dans le temps sont envisageables et certains projets peuvent être abandonnés

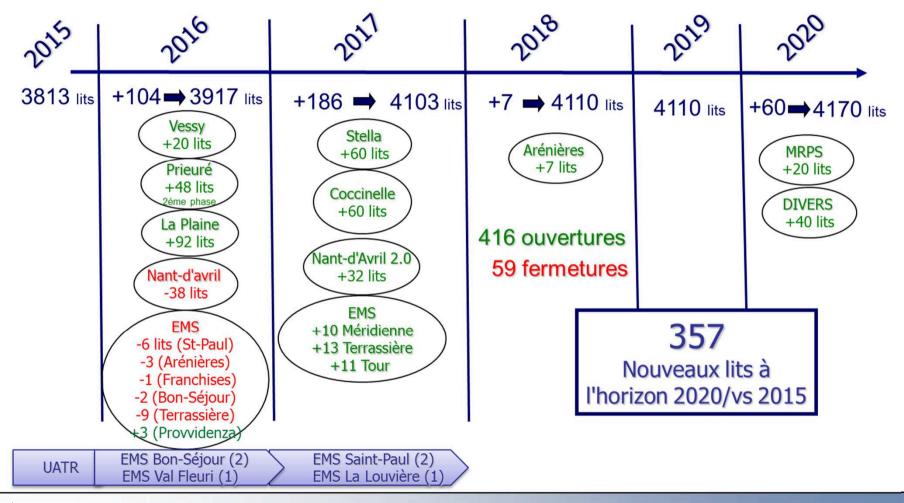


#### **Rachel Rizzotto**

Adjointe de direction secteur EMS



#### **Evolution du nombre de lits en EMS**





#### Aspects financiers : au 1<sup>er</sup> janvier 2017

- Assurance maladie
  - Augmentation du subside d'assurance maladie

	2016	2017
Subside à l'assurance-maladie avec accident - adulte	F 524	F 554

- Rente AVS
  - Maintien des rentes AVS/AI au niveau actuel (2016)



#### **Olivier Plaut**

Chef de projets secteur e-health



#### Pour rappel...

 MonDossierMedical.ch permet au patient d'accéder à son dossier médical

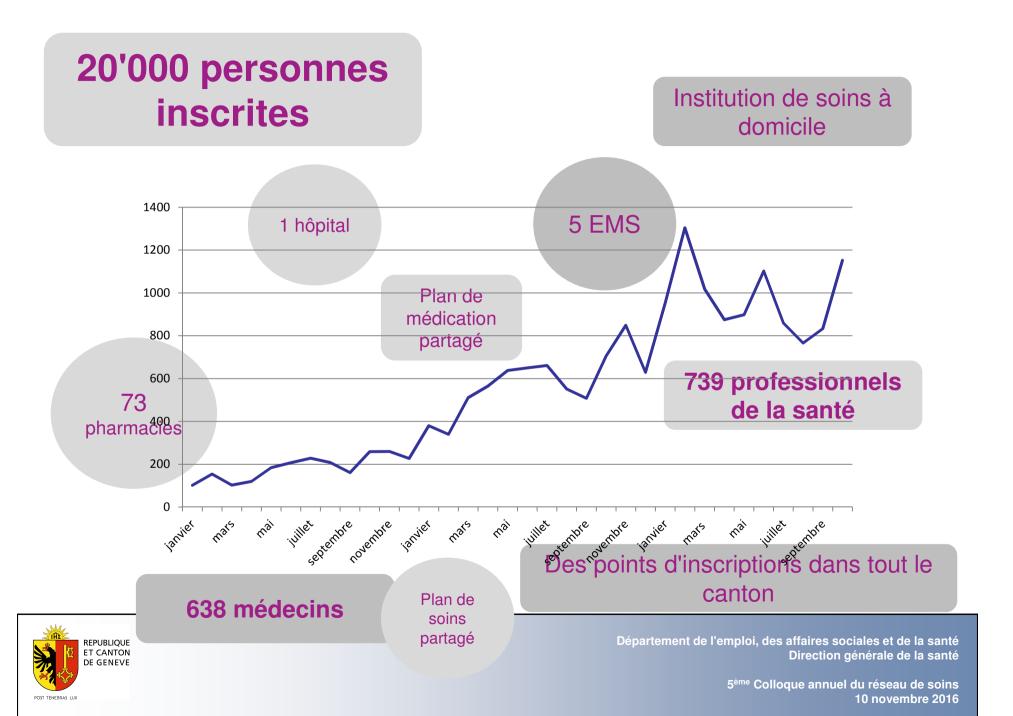
 MonDossierMedical.ch sert à partager des documents médicaux de manière sécurisée selon la volonté du patient



#### Quoi de neuf?

# 20'000 patients inscrits





#### Plan de soins partagé

- Prise en charge de patients complexes
  - PRISM
  - · imad
- Tableau de bord partagé entre
  - médecins (généraliste, spécialistes)
  - · soins à domicile
- Phase pilote
  - · 122 patients identifiés
  - · 136 binômes (médecin-infirmière)

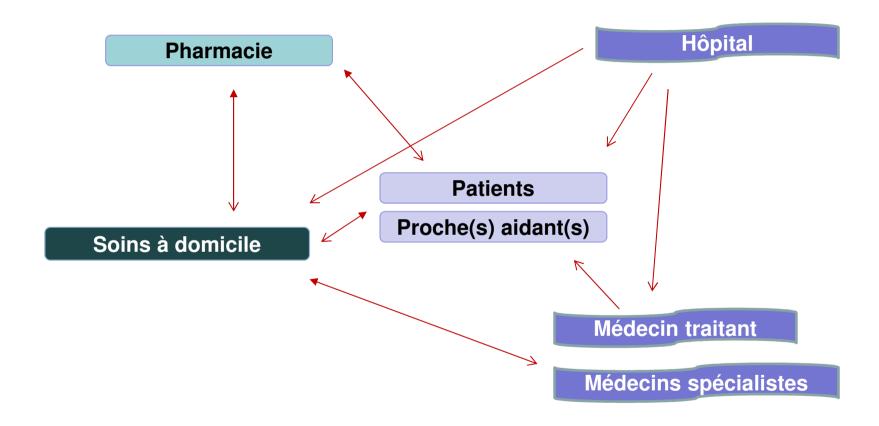


#### Plan de médication partagé





#### Plan de médication partagé





## et en 2017?

- Déploiement à plus large échelle du Plan de soins partagé
- Développement et lancement du Plan de médication partagé



#### **Contacts**







#### **Xavier Sepulchre**

Chef de projets adjoint secteur e-health



#### "Gestplace"



La centralisation des demandes d'admission via l'application informatique "Gestplace" a pour objectifs de permettre :

- la gestion d'une demande d'admission unique par futur résidant, adressée à tous les EMS choisis;
- l'acceptation ou le refus des demandes d'admission en ligne par les EMS (pour rappel, chaque EMS a accès uniquement aux dossiers qui lui sont adressés);
- l'optimisation des flux d'informations entre les différents partenaires par l'envoi électronique des documents administratifs pour la demande d'admission en Etablissement médico-social (EMS);
- l'annonce des places disponibles par les EMS.



Déploiement progressif dès le 15 novembre (10 EMS) puis dès début 2017 l'ensemble jusqu'en mars 2017.



### Rappel: formulaires à utiliser pour l'admission en EMS

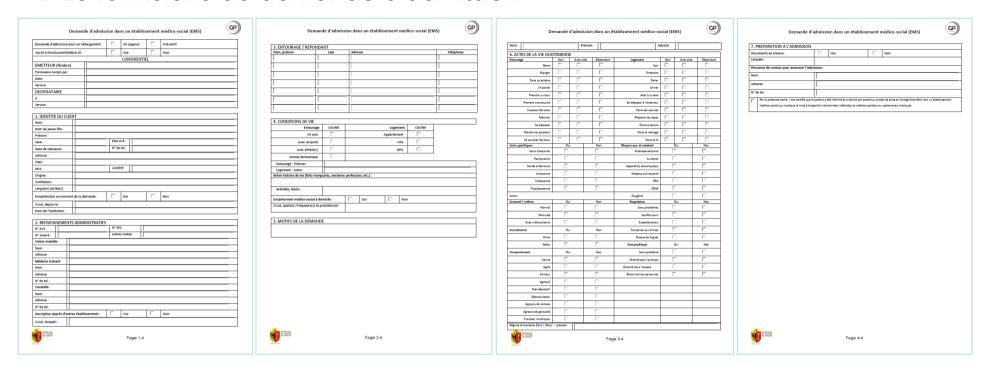


- le formulaire de demande d'admission
   Téléchargeable depuis le site du réseau de soins :

   <a href="https://www.ge.ch/reseau-de-soins/ems.asp">www.ge.ch/reseau-de-soins/ems.asp</a> (FORMALITÉS D'ADMISSION);
- le formulaire ADEPAG (Association des directeurs et directrices des établissements pour les personnes âgées du canton de Genève )
   Téléchargeable depuis le site du réseau de soins : www.ge.ch/reseau-de-soins/ems.asp (FORMALITÉS D'ADMISSION).



#### → Le formulaire de demande d'admission



#### Se composant de 7 parties :

- 1. Identité du client
- 2. Renseignements administratifs
- 3. Entourage / Représentant
- 4. Conditions de vie

- 5. Motifs de la demande et remarques
- 6. Actes de la vie quotidienne
- 7. Préparation à l'admission



#### → Le formulaire ADEPAG (Association des directeurs et directrices des établissements pour les personnes âgées du canton de Genève)

	Infa				_
		rmations c			
	a	la demand	e a inscri	ption	
Rév	ision de septembre	2014 approuvé par le C Comité de la Fege	omité de l'ADEPAG ms le 8 octobre 201		re 2014 et par le
	Validation de la f	Direction générale de l'a	ction sociale en date	du 16 décemi	ore 2014.
		Version à utiliser d	lès le 1 <sup>er</sup> janvier 201:	5.	
Afin d	e compléter votre de	emande d'admission, no	us vous remercions	de remplir tou	tes les rubrique
		nsmettre copie de tous			
1. E	TAT CIVIL				
	Date et lieu de naissa Célibataire □	ance: Marié-e □	Divorcé-e □		Veuf-ve □
	Représentant désign			(représentant	
			☐ Autre :		
2. 9	SITUATION FINANC	IÈRE ACTUELLE			
2.1. A	ppui du SPC1				
٠		e demande de prestation pie de la dernière décision		Oui 🗆	Non □
•	Si une demande a Joindre copie de l	auprès du SPC est en co la demande	ours, date de la dem	ande:	
Si vo	us ne bénéficiez pa	as de prestations du Si	PC, merci de répon	dre aux quest	ions ci-dessous
2.2. R	evenus				
•	Bénéficiez-vous d Si oui, merci d'ind	rune rente AVS ? liquer le montant : CHF		Oui 🗆	Non 🗆
•		l'une rente 2 <sup>ème</sup> pilier (LF liquer le montant : CHF .		Oui 🗆	Non □
•		Fune rente 3 <sup>eme</sup> pilier?		Oui 🗆	Non □
•		l'une rente d'impotence		Oui 🗆	Non 🗆
•		l'autres rentes (viagère, liquer le montant : CHF		Oui 🗆	Non □

2.3. Etat des comptes			
Joindre copie des relevés au 31.12 de l'année précédente postaux, ainsi que les deux derniers relevés mensuels.	e pour le/les compte	s bancaires et/ou	
2.4. Propriétés immobilières			
<ul> <li>Etes-vous propriétaire de biens immobiliers ?</li> </ul>	Oui 🗆	Non □	
Bénéficiez-vous d'un usufruit lié à un droit d'habitation ?	Oui 🗆	Non □	
2.5. Donations, dessaisissements et pertes financières			
<ul> <li>Avez-vous réalisé une ou plusieurs donations en faveur</li> </ul>	de membres de votre	famille	
ou de tiers ?	Oui 🗆	Non □	
	With the same of t	(Additional)	
<ul> <li>Avez-vous subi des pertes financières suite à un placen</li> </ul>	ient ces 10 dernières Oui □	années ? Non □	
	i oui, montant:		
	i oui, montant	UTIF	
2.6. Retrait du capital LPP			
Avez-vous retiré tout ou partie de votre capital LPP ?	Oui 🗆	Non □	
Si oui: - à quelle date?	Montant:	CHF	
- pourquoi?			
2.7. Assurance vie			
<ul> <li>Avez-vous contracté une ou plusieurs assurances vie ?</li> <li>Si oui, joindre copie des documents s'y référant.</li> </ul>	Oui □	Non □	
2.8. Etat de créances			
Avez-vous des dettes ?	Oui 🗆	Non 🗆	
Si oui: - envers qui?	Montant:	CHF	
<ul> <li>Avez-vous prêté de l'argent avec reconnaissance de del</li> </ul>	te? Oui □	Non □	
**************************************			
COPIES DES DOCUMENTS SUIVANTS			
Carte d'identité ou passeport valable			
Permis de séjour     Livret de famille			
Livret de famille     Certificat de l'assurance maladie pour l'année en cours			
Demière déclaration d'impôts			
Dernier avis de taxation émis par l'administration fiscale			
Je soussigné-e, déclare sur l'honneur que les renseignements c	i-dessus sont exacts	et complets.	
		8	
	Signature du requérant		
,	ou de son représenta	nt	
Lieu et date :			



#### Nicolas Doebelin

Juriste Direction générale de la santé



# Projet de modification de la loi relative à la qualité, la rapidité et l'efficacité des transports sanitaires urgents, du 29 octobre 1999 (LTSU; K 1 21) (en phase d'examen par le CE)

- Buts de la modification
  - Clarifier les responsabilités, tâches et obligations des acteurs concernés
  - Corriger les erreurs figurant dans la loi actuelle
  - Combler les lacunes de la loi actuelle
- Impacts de la modification
  - Champ d'application élargi
  - Nouvel intitulé (Loi sur l'aide sanitaire urgente)
  - Absence de changement quant au fond
  - Refonte du règlement d'application de la loi actuelle



#### Modification de la loi sur les établissements publics médicaux, du 19 septembre 1980 (LEPM; K 2 05) (entrée en vigueur le 01.07.2016)

- But de la modification
  - Fusionner les cliniques de Joli-Mont et de Montana avec les HUG
- Contexte
  - Augmentation rapide de la lourdeur des cas traités (Joli-Mont)
  - Absence de développement d'une structure administrative efficiente
  - Sous-dotation en personnel médical et soignant
- Création d'un Groupe de travail
  - Propositions en vue de pérenniser des prestations de qualité
- Impacts de la modification
  - Utilisation de l'infrastructure administrative des HUG
  - Amélioration de l'offre hospitalière genevoise
  - Maintien des spécificités et de l'identité des cliniques



## Modification du règlement sur les professions de la santé, du 22 août 2006 (RPS; K 3 02.01) (entrée en vigueur le 31.08.2016)

#### But de la modification

 Autoriser les pharmaciens à vacciner la population en vue de faciliter l'accès aux vaccins

#### Contexte

- Lutte contre les maladies graves, voire mortelles
- Législation fédérale
- Vaccinations dans les pharmacies déjà autorisées dans certains cantons

#### Conditions

- Annonce des pharmacies
- Formation des pharmaciens
- Adaptation des équipements
- Procédures ad hoc
- Documentation des actes
- Âge et santé des personnes



# Modification du règlement d'application de la loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile, du 16 décembre 2009 (RSDom; K 1 06.01) (entrée en vigueur le 03.08.2016)

- Buts de la modification
  - Assurer une bonne couverture et une bonne qualité des soins à domicile
  - Contrôler les coûts de la santé
  - Soumettre à conditions les entités délivrant des soins à domicile, pour bénéficier du financement résiduel au sens de l'art. 25a al. 5 LAMal
- Contexte
  - Art. 25a al. 5 LAMal
  - Loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile, du 26 juin 2008 (LSDom ; K 1 06) (arts. 22 et 23)
  - Procédures en cours contre le département chargé de la santé
  - Arrêt de la chambre administrative de la Cour de justice (ATA/377/2016)
- Impacts de la modification
  - Nouvelles obligations imposées aux OSAD et aux infirmiers(ères) indépendants(es) (arts. 18A et 18B RSDom)



### **Haefliger Pascal**

Chef du secteur prévention et promotion de la santé



## Promotion de la santé et prévention (PSP) Points saillants 2016

- Mise en œuvre du Plan cantonal PSP 2011-2016
- Renouvellement des contrats de prestations 2017-2020 (en cours)
  - VIH / infections sexuellement transmissibles / santé sexuelle
  - Toxicomanie (réduction des risques)
  - Dépistage du cancer du sein et du côlon
  - Dépendances (alcool, tabac, jeu, cannabis)
  - Alimentation
- Renouvellement du Programme d'Action Cantonal 2017-2020 \*
  - Alimentation et activité physique des 0-18 ans
- Finalisation du Concept cantonal PSP 2030 (en cours)

\* co-financé par la fondation Promotion Santé Suisse



#### **Concept cantonal PSP 2030**

- Une vision
- Une mission
- Sept principes directeurs
- Huit axes stratégiques

=> Version finale à découvrir sous peu à l'adresse <a href="https://www.ge.ch/concept-psp">www.ge.ch/concept-psp</a>





Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé Direction générale de la santé

#### Concept cantonal – synergies santé-social

#### Axe 2: Un contexte socio-économique favorable à la santé

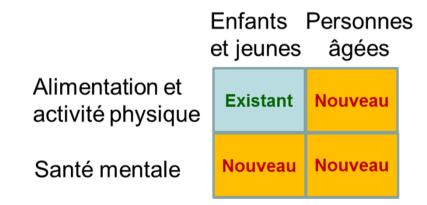
#### Priorités d'intervention:

- Promouvoir des conditions sociales et économiques favorable à la santé
- Assurer des mesures de soutien aux publics les plus vulnérables pour limiter les risques d'atteintes à la santé



#### **Perspectives 2017**

- Développement d'un Plan d'action PSP multisectoriel 2017 2020
- Elargissement du Programme d'Action Cantonal \* 2018 2020



\* co-financé par la fondation Promotion Santé Suisse



### **Adrien Bron**

Directeur général de la santé



# Programme de lutte contre la pénurie des professionnels/elles de la santé

Pour tout renseignement, contacter
Monsieur Nicola Marzo
Adjoint de direction
nicola.marzo@etat.ge.ch
+41 (22) 546 50 38



#### **Contexte**

Les relevés statistiques officiels STATMED pour les hôpitaux, SOMED pour les EMS et SPITEX pour les soins à domicile ne fournissent pas de données sur la formation dans les institutions.

Le canton souhaite suivre les effectifs dans chaque catégorie professionnelle pour déterminer/adapter la capacité de formation.

=> Nécessité de réaliser une enquête



#### **Objectifs**

- suivre les effectifs du personnel de santé;
- donner une vision globale de l'évolution du système de formation (nombre d'élèves-apprenants, de diplômés, de stages, etc.) à des fins de pilotage;
- assurer le suivi de la planification.



#### Taux de réponses

	Envois	Réponses	Taux
Autres (permanences)	18	8	44%
EMS	48	24	50%
Foyers et membres d'Insos	27	12	44%
Hôpitaux et cliniques	13	10	77%
Soins à domicile	7	7	100%
Total général	113	61	54%

- plus de 90 % en considérant les EPT
- EMS: 50%
- Foyers et autres: présence de très petites institutions
- Hôpitaux et cliniques : sauf Vert-Pré, Onex et la Plaine
- Institutions d'aide et de soins à domicile : toutes ont participé



#### Effectifs et âge moyen

	EPT	Personnes	Âge moyen
Personnel médico-technique	947	1'182	45.7
Personnel médico-thérapeutique	424	580	42.5
Personnel soignant: Autres/sans formation	482	590	44.9
Personnel soignant: degré secondaire II	2'513	3'119	44.9
Personnel soignant: degré tertiaire	4'795	5'857	42.7
Personnel soignant: médecins	1'707	1'903	37.6
Total général	10'868	13'230	42.8

L'âge moyen, toutes catégories confondues, est de 42,8 ans. Le personnel médico-technique est le plus âgé avec un âge moyen de 45,7 ans, alors que la catégorie « médecins » est la plus jeune avec 37,6 ans, ce qui n'est pas une surprise étant donné que l'enquête s'est adressée aux institutions (les médecins installés en cabinet n'ont pas été questionnés).



# Engagements-départs-durées en emploi et postes vacants

			Âge d'entrée	Âge de sortie	Durée en
	Engagements	<b>Sorties</b>	moyen	moyen	emploi
Personnel médico-technique	54	27	33.6	52.1	18.5
Personnel médico-thérapeutique	43	32	33.1	41.4	8.3
Personnel soignant: Autres/sans formation	67	59	31.6	37.7	6.1
Personnel soignant: degré secondaire II	232	172	37.1	43.9	6.8
Personnel soignant: degré tertiaire	387	260	32.4	46.4	14.0
Personnel soignant: médecins	455	340	31.0	35.0	4.1
Total	1'237	890	32.8	41.0	8.2
Personnels pour lequel l'âge n'a pas été indiqué	186	77			
Total général	1'423	967			

La planification a identifié un besoin supplémentaire annuel compris entre 450 et 830 personnes sur la période 2016 -2019.

En 2015, selon cette enquête, 456 personnes sont entrées dans le système de soins genevois.



#### Places de stage disponibles

### L'enquête révèle 3'181 places de stage et 109 places d'apprentissage pour 10'866 EPT.

Le ratio «place de stages par EPT» total est d'environ 1 pour 3, il est de 1 pour 8 pour le degré secondaire

degré tertiaire	médecins	degré secondaire	médico- technique	médico- thérapeutique	autres/sans formation	total
<u>५</u> १११	<u> </u>	भू भू भू भू भू भू	<u>ર</u> શ્રુ	શ્ <u>ર</u> શ્ર	<u>ત્ર</u> મુ	<u>ક</u> શ્રુ



#### Places de stage nécessaires

Les cinq filières de formation et la volée mixte de la HEdS nécessitent en moyenne par année complète de formation 1'944 places de stage.

Le secondaire II (formations initiales et supérieures des écoles du centre de formation professionnelle dans le domaine de la santé) concerné par l'enquête, aurait besoin en moyenne annuellement de 761 places de stage.

L'enquête a révélé que **3'181 places de stage** étaient disponibles, **dont 2'262** pour l'ensemble du degré tertiaire et secondaire.

Au regard du besoin, les institutions en couvriraient ainsi 84 % (2'262 places sur 2'705).



#### Origines des diplômes

45 établissements sur les 113 sondés ont fourni leurs réponses (HUG et imad n'ont pas répondu).

L'analyse des résultats révèle que :

- 66 % des diplômes obtenus ont été délivrés en dehors de la Suisse;
- 10 % en dehors du canton de Genève;
- 24 % ont été délivrés dans le canton, ainsi,

3 diplômés sur 4 ont obtenu leur diplôme en dehors du canton.



#### **Observations**

- le taux de réponse a été élevé;
- la durée en emploi du personnel soignant du degré secondaire (6,8 ans) est relativement faible par rapport à celle du personnel soignant du degré tertiaire (14 ans);
- au regard de la planification sanitaire, 456 personnes ont intégré ou réintégré le système de santé genevois courant 2015;
- presque tous les établissements offrent des places de stage, mais l'effort a été consenti surtout par les établissements publics (90 % du total);
- le nombre de places d'apprentissage disponibles au regard du nombre d'emplois dans le secteur parait faible (109 places);
- le nombre de places de stage nécessaires pour couvrir les besoins des élèves en formation du degré tertiaire et secondaire n'est pas suffisant au regard des résultats de l'enquête. Le taux de couverture est de 84 %;
- trois diplômés sur quatre ont obtenu leur diplôme en dehors du canton.



#### Prochaines étapes

Cette première enquête pose les bases pour un monitoring annuel qui permettra, à terme, de faire le lien avec les objectifs de planification sanitaire dans le domaine des professions de santé.

Le questionnaire 2017 sera amélioré et complété, notamment les volets «causes de départ» et diplômes.

Les questions des places de stage et d'apprentissage seront également précisées afin que les réponses obtenues puissent être exploitées de manière pertinente au regard des places de stage et d'apprentissage offertes par les institutions formatrices.

La prochaine enquête devrait être lancée au printemps 2017.

